

SÉANCE DU 22 juin 2023

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2023_044

Membres en exercice : 26

Conseillers présents à la séance :
19 + 1 pouvoir

Date de publication : 23 juin 2023

Le 22 avril 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 juin 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. BIOT, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme WILLEMS, M. TIRARD, Mme DELOT, Mme GRUET,
Mme COUDERT, M. BILLET, Mme ÉTIENNE, M. SERRE,
Mme ROUSSEAU, M. GORNEAU, M. LEFEVRE,
M. PERREIRA-GONCALVES, M. DELECOLLE,

ÉTAIENT EXCUSÉE : Mme BIOT-FLORIMOND, (pouvoir
donné à M. BIOT),

ÉTAIENT ABSENTS : M. LECOMPTE, M. CAMPOS,
Mme GROENTZINGER, Mme GERMAIN, M. LANGLOIS,
Mme LANGLOIS-LENTI,

M. SERRE et M. PERREIRA-GONCALVES ont été désignés
secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du
code général des collectivités territoriales.

Objet :

CESSION 6 rue des Juifs

Visas :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code général des propriétés des personnes publiques,

VU l'avis des domaines du 5 mars 2021,

VU la Convention de mandat signée entre la commune et l'agence DILO

VU l'accord de M. MOMBLE

Exposé des motifs

CONSIDERANT que le bien d'une surface totale de SHOB de 60 m² appartient à la commune et n'est pas affecté ;

CONSIDERANT que ce bien cadastré AV 27 fait partie d'un ensemble immobilier rassemblant les immeubles sis 6 8 et 10 ruelle des Juifs,

CONSIDERANT que les domaines ont estimé cet ensemble à 115 000 € (CENT QUINZE MILLE EUROS) hors taxes et hors frais de notaire,

CONSIDERANT que les négociations engagées par l'Agence Dilo qui bénéficie d'un mandat pour la mise en vente de certains biens de la commune

CONSIDERANT que suite aux négociations entre l'agence et le futur acquéreur ce dernier propose l'achat du lot 6 ruelle des juifs pour la somme de 22 000 €,

CONSIDERANT que les actes seront rédigés et reçus devant Maître MILLARD notaire habituel de la commune ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DÉCIDE de la cession de la parcelle AV 27 pour un montant de **VINGT DEUX MILLE EUROS (22 000 €)** hors taxe et hors frais de notaire à M. MOMBLE Mathieu,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette aliénation.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 23 juin 2023
Le Maire, Yves DELOT,

